

Mais, hélas ! que n'entratneraient-ils pas après eux dans une ruine peut être irréparable.

« Messieurs et chers coopérateurs, inspirez-vous de mes légitimes préoccupations pour opérer, autant qu'il dépendra de vous, le discernement nécessaire en pareil cas et dont chacun de nous rendra compte à Dieu, sinon aux hommes.

« A l'activité de la vigilance joignons la ferveur de la prière.

« Gardons nous, messieurs et chers coopérateurs, de désespérer de notre douloureuse situation ! Il sursement qu'ils calculent sans l'assistance efficace que nous pouvons attendre du Ciel, les irréconciliables qui se partagent, avant la fin de cette lutte effrayante, les dépouilles de l'Eglise et de la société tout entière.

« Prions donc avec confiance ! Invitons les sages penseurs à s'interposer en notre faveur auprès de Celui qui se glorifie de donner, quand il lui plaît, aux peuples comme aux rois, de grands et terribles leçons. »

Mgr. Fava, évêque de Grenoble, dit dans sa lettre circulaire à l'occasion des élections :

« ... donc, et demandons à Dieu d'envoyer son esprit à la France, afin que nos chers électeurs, d'abord, comprennent l'importance de leur vote. Si l'apôtre saint Paul exhorte les chrétiens à *faire toutes leurs actions pour la gloire de Dieu. — Omnia in gloriam Dei facite* (1 Cor., x, 31), évidemment, c'est surtout dans des questions graves comme celle des élections prochaines, qu'il faut se souvenir de ces paroles.

« L'électeur qui nomme un député fait un acte bon ou mauvais, suivant qu'il choisit un candidat qu'il sait disposé à voter bien ou mal à la Chambre. Ce représentant, que nous choisissons, est un autre nous-même. Il montera à la tribune, et il parlera. Sa parole défendra ou attaquera Dieu, la religion, les vrais intérêts du pays, l'ordre, la liberté : nous le savons d'avance. Dès lors, s'il est fidèle au mandat que nous lui avons donné, c'est nous qui parlons par sa bouche, et notre main est unie à la sienne quand il dépose son suffrage dans l'urne. Par lui, nous faisons le bien ou le mal que nous avons voulu et que nous voulons toujours.

« Le droit de voter constitue donc en soi une puissance très-grande et elle assume sur ceux qui en sont revêtus une immense responsabilité. C'est pourquoi tout électeur est obligé de réfléchir sérieusement avant d'agir. Il ne doit pas se laisser entraîner par la passion, ni s'isoler dans un parti que l'on conçoit ; mais avant tout obéir à Dieu et à sa conscience ; à Dieu, qui lui demandera, un jour, compte de toutes les actions de sa vie ; à sa conscience, qui ne trompe pas, quand on a prié et qu'on l'interroge avec un cœur droit et sincère.

« Ajoutons qu'un électeur ne doit pas non plus s'abstenir de voter, sans un motif sérieux, surtout dans les élections prochaines si importantes en elles-mêmes et dans leurs conséquences. N'a-t-il pas suffi quelquefois d'une seule voix pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre ? »

Mgr. l'évêque de Limoges dit :

« Ce qu'il faut à la France, ce qui lui manque, ce n'est pas la liberté ; de sages capriots pensent même que nous en avons trop, tous les honnêtes gens se contentant parfaitement des libertés acquises.

« Qu'est-ce qu'il nous faut ? Deux biens précieux, deux forces indispensables, deux garanties sans lesquelles nous ne pouvons pas même vivre : la religion et l'autorité. Et quand nous disons la religion et l'autorité, nous pourrions dire simplement la religion : n'est-elle pas l'autorité première, principe et source de toute autorité ? »

— Une lettre particulière en date du 3 octobre, adressée à l'*Univers*, nous donne les nouvelles suivantes de Rome :

« La santé du Pape est parfaite.

« Est-il vrai que son nouveau médecin, modifiant le régime suivi jusqu'à ce jour, ait obtenu un redoublement de forces et une sorte de rajeunissement de l'aimé Pontife ? On le dit. Mais il vaut mieux croire que la Providence est le meilleur médecin de Pie IX, et qu'elle dispose les choses de façon à confondre les calculs des ennemis de l'Eglise.

« Il y a à Rome des Prêtres de Bordeaux, de Tours, de Nantes, d'Angers et d'autres diocèses de France. Le Pape en reçoit chaque jour quelques uns qui sortent du Vatican le cœur plein de consolation et d'espérance.

« Voulez-vous un trait qui montre comment cet homme de Dieu, qui porte pour ainsi dire sur ses épaules le fardeau du monde, se complait dans les petites choses et s'occupe des humbles ?

« Ce matin, passant dans une des rues aboutissant au Corso, j'avais acheté chez un pauvre menuisier quelques *Agnus Dei* encadrés et un vieux reliquaire. Le menuisier, appelé Stoppoloni, m'a apporté ces objets et m'a dit qu'il avait un fils de 22 ans. Ce fils, Augusto, est peintre, élève de Podesti ; il a étudié quatre ans à l'académie de S.-Luce et a obtenu le premier prix.

« Je n'ai que lui, a-t-il dit ; c'est mon cœur, *il mio cuore, la mia speranza*. Il a de bons sentiments, de la piété avec du talent : mais on ne vit plus avec cela. Je n'aurais pas pu payer mon loyer, et on allait me chasser de ma boutique quand un cardinal français, l'Évêque de Faloux, qui protège les artistes chrétiens, est venu à notre secours. Il a donné une commande à mon fils et a parlé de lui au Saint Père. Augusto a été appelé au Vatican ; il y est allé avec un tableau. Pie IX a loué l'œuvre, a encouragé l'artiste, lui disant des paroles charmantes. Puis il lui a mis dans la main une ronde somme en or :

« — Va, mon enfant, du courage, travaille et que Dieu te bénisse.

« Le voilà donc cet homme de Dieu, ce vicere du Christ s'entretenant avec le fils d'un pauvre menuisier, soulageant une misère discrète et bénissant un jeune artiste.

« Si vous saviez que de pauvres Romains sont connus de Pie IX, et secourus par Pie IX !

« Au Quirinal on s'est emparé de sept Etats florissants : la Lombardie, la Vénétie, la Toscane, le duché de Parme, le duché de Modène, les deux Siciles et Rome ; on a des palais, des terres, des revenus dans tous ces Etats ; on a une liste civile énormissime. . . Et que disent les pauvres ?

Au Vatican, on a été dépouillé, on vit d'aumônes, et on fait l'aumône ; on n'a ni festins, ni luxe, ni chasses, et l'on pourvoit aux besoins de l'Eglise universelle. . .

« Avec tout cela, au Quirinal on rêve de conclave et au Vatican on attend le triomphe. »

CAUSERIE AGRICOLE

A quel âge doit-on engraisser les moutons ? comment on connaît qu'un mouton est gras.

Il faut chaque année, trier les vieilles bêtes du troupeau, pour les engraisser (un mouton est vieux à sept ans) ; c'est vers la fin d'avril qu'on fait ce triage ; pour lors elles sont ordinairement maigres, par la nourriture d'hiver. On les vend comme tondues ou avec leur laine ; mais quand on a de bons pâturages, il est plus à propos de les tondre, et de les y mettre pâturer pendant quelque temps, pour s'en dé-